

# QUÉBEC NET POSITIF

25 avril 2022

**À :** Équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC

**Objet :** Soumission de Québec Net Positif à Exportation et développement Canada (EDC) sur l'examen de ses politiques de gestion des risques environnementaux.

## INTRODUCTION

Nous vous remercions de nous avoir invité à participer à l'examen consultatif des politiques d'EDC régies par le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES).

Québec Net Positif est un laboratoire d'idées indépendant à but non lucratif dont la raison d'être est d'accélérer la transition vers une économie sobre en carbone et « nette positive ».

Notre vision audacieuse : « D'ici 2050, le Québec pourrait être la première juridiction *nette positive* en Amérique ». C'est-à-dire que nous visons à ce que le Québec rende plus de services à la planète que ce dont sa population et ses entreprises ont besoin pour vivre et opérer.

Notre mission est de sensibiliser, mobiliser et outiller les entreprises – et les acteurs qui les accompagnent – pour aller au-delà de l'atténuation des risques et activer leur plein potentiel de création d'impacts positifs sur la société et l'environnement.

Nous sommes dédiés à créer un climat propice à la transition de toutes les entreprises, incluant les PME, vers une économie sobre en carbone, plus équitable, résiliente, prospère et durable. Dans cette perspective, notre approche reconnaît l'importance de mettre en œuvre des pratiques positives et régénératives face à l'ensemble des capitaux sur lesquels reposent la création de valeur des sociétés : naturel, humain, financier, intellectuel, manufacturier et relationnel (incluant les parties prenantes, la communauté et les chaînes de valeur).

Sur la base des meilleures données scientifiques disponibles et des [rapports et conclusions de plus en plus alarmants du GIEC](#) sur les moteurs et les impacts du changement climatique, il est indéniablement urgent d'accélérer la transition vers des émissions mondiales net zéro de gaz à effet de serre (GES). Nous estimons que tous les fournisseurs de services financiers ont un rôle stratégique à jouer pour accélérer cette transition et contribuer activement à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et à une transition juste vers une économie mondiale sobre en carbone.

Compte tenu de cette urgence d'agir pour le climat et de son incidence sur l'ensemble des autres aspects ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), nous estimons qu'il est primordial de prioriser à très court terme l'intégration d'actions climatiques dans les stratégies d'affaires et les opérations des entreprises. Pour ce faire, nous recommandons que les entreprises alignent leurs investissements et leurs décisions d'affaires sur des trajectoires de transition compatibles avec un réchauffement climatique en-deçà de 2°C par rapport aux seuils préindustriels.

C'est dans cette perspective que nous partageons ci-dessous nos principales observations relatives aux politiques et lignes directrices de gestion des risques environnementaux d'EDC.

# QUÉBEC NET POSITIF

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

- **Signal de transition, engagement clair et ambitieux** : Nous saluons l'engagement annoncé par Exportation et développement Canada (EDC), le 22 juillet 2021, d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cet engagement est aligné avec celui des gouvernements canadiens et québécois, de nombreux autres pays, ainsi que la coalition d'institutions financières de premier plan engagées à accélérer la décarbonation de l'économie mondiale : la [Glasgow Financial Alliance for Net Zero \(GFANZ\)](#). Le défi pour EDC consiste maintenant à aligner son approche de gestion de risques avec cet engagement clair et ambitieux. À cet égard, nous sommes heureux de constater que les experts que vous avez sélectionnés pour vous appuyer dans la révision de votre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) sont eux-mêmes signataires du [Net Zero Financial Service Providers Alliance](#), un sous-ensemble du GFANZ.
- **Évolution de la notion de « croissance » vers celle des « trajectoires de transition »** : Tout d'abord, nous tenons à souligner l'importance de découpler la notion de « croissance » avec celle de votre engagement « net zéro », car ces deux notions sont incohérentes et peuvent recéler en soit des risques ESG inhérents. En effet, sauf pour certains modèles d'affaires encore marginaux qui capturent plus de GES qu'ils n'en émettent et pour les entreprises leaders de leur secteur en termes d'incidence sociale et environnementale, la croissance absolue des entreprises et des secteurs de l'économie actuelle est incompatible avec l'atteinte de la carboneutralité.

Dans votre [communiqué du 22 juillet 2021](#), vous indiquez qu'EDC est engagée à jouer un « rôle déterminant, en tant que société d'État à vocation financière, dans la promotion et le soutien de la transition vers une économie à faible intensité de carbone ». D'un même souffle, vous soulignez : « Nous encouragerons les entreprises canadiennes à *investir dans leurs résultats ESG pour favoriser leur croissance*, et nous bonifierons nos solutions financières pour les aider à innover ». Or, l'intégration des aspects ESG dans les stratégies d'affaires ne vise pas à *favoriser la croissance* mais vise plutôt des objectifs de rentabilité, de productivité, de résilience, d'adaptation face aux enjeux climatiques et sociaux, et de durabilité.

Dans un contexte global qui évolue rapidement, il est devenu essentiel que les engagements publics des sociétés d'états et leurs politiques associées fassent la promotion de l'importance pour les entreprises et les secteurs de se placer sur une *trajectoire de transition* probables. L'évolution d'une approche fondée sur la « croissance » vers une approche fondée sur des « trajectoires de transition » constitue une étape déterminante dans le changement de paradigme requis pour accélérer la transformation vers des économies sobres en carbone.

D'ailleurs, le [Groupe consultatif pour la carboneutralité du Canada \(GCPC\)](#) indique qu'une étape cruciale vers l'atteinte de la carboneutralité est d'identifier et de soutenir les trajectoires de transition les plus probables.

À cet égard, nous recommandons qu'EDC consulte les valeurs et principes énoncés dans [Trajectoires vers la carboneutralité : Observations initiales](#) dans le cadre de l'examen de ses politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux.

# QUÉBEC NET POSITIF

- **Contribution au succès des entreprises canadiennes, pour le bien de tous :** Dans votre [communiqué de juillet 2021](#), vous mentionnez aussi : « EDC joue un rôle important... en aidant les entreprises canadiennes à *profiter pleinement des possibilités qui s'offrent à elles pour croître et partir à la conquête de marchés étrangers*, tout en plaçant les objectifs climatiques du Canada au cœur de ses décisions »; « En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC doit *aider les entreprises canadiennes à saisir les possibilités de croissance qu'offre le commerce international au profit de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.* »

Face à l'environnement géopolitique de plus en plus volatile, aux frictions commerciales qui s'amplifient, aux ruptures des chaînes d'approvisionnement, aux tendances à la démondialisation et à l'innovation durable qui s'accélère, la « conquête des marchés étrangers » devrait selon nous faire place à une approche plus équilibrée et collaborative qui viserait plutôt à identifier et consolider la présence du Canada au sein de secteurs, chaînes de valeurs et marchés étrangers alignés sur une trajectoire de transition bas carbone. En plus, nous estimons qu'il s'avère de plus en plus essentiel pour le bien-être de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, d'associer l'offre de produits des entreprises canadiennes aux besoins locaux, provinciaux et nationaux et d'aider nos entreprises à identifier de nouveaux marchés ici même au pays. En effet, pour permettre à nos entreprises de prospérer pendant la période de transition, améliorer leur rentabilité et réduire les GES tout en répondant aux besoins de la population, la « réduction des importations » est un indicateur de performance tout aussi pertinent que celui de la croissance des exportations de produits détenant un avantage carbone et des exportations des solutions environnementales, technologies propres et durables.

- **Planification de scénarios :** Pour identifier les occasions d'affaires et les risques présentés par la hausse des températures, les politiques liées au climat, les technologies et modèles d'affaires émergents, le [Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat \(TCFD\)](#) recommande aux entreprises de miser sur la planification de scénarios. Nous croyons qu'EDC est l'une des sociétés d'état les mieux positionnées pour fournir des informations utiles à cette planification de scénarios et à l'établissement des trajectoires de transition probables. Cet appui est d'autant plus important pour les PME importatrices et exportatrices qui souvent ont moins de ressources à leur disposition pour ce faire que les grands donneurs d'ordre. Le processus de gestion des risques peut fournir des informations stratégiques permettant d'envisager de nouvelles avenues pour sécuriser leurs sources d'approvisionnement, prévoir les changements de la demande et des modèles d'affaires du secteur ainsi que les nouveaux tarifs, taxes carbonés aux frontières (ex. Mars 2022, [le Conseil européen est parvenu à un accord sur le règlement établissant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, MACF](#)) et autres enjeux en lien avec la transition vers une économie sobre en carbone. Le processus de gestion des risques peut devenir un accompagnement à valeur ajoutée pour les entreprises qui y prennent part. Celles-ci détiendraient alors de nouvelles informations stratégiques pour leur permettre d'envisager l'impact de divers scénarios climatiques sur leur entreprise et imaginer leurs trajectoires de transition plausibles. EDC contribuerait ainsi à stimuler l'innovation durable et aider les entreprises à être à l'affût des transformations en cours, des occasions d'améliorer leur rentabilité, leur productivité, leur adaptation, leur positionnement marketing et leur résilience face à l'évolution rapide vers des économies canadienne et mondiale sobre en carbone.

# QUÉBEC NET POSITIF

- **Contribution d'EDC à la transition vers une économie sobre en carbone au Canada et dans le monde** : Au-delà des exigences minimales de conformité exigées par les cadres de référence internationaux auxquels EDC souscrit déjà, l'approche de gestion des risques devrait soutenir directement l'engagement de EDC à la décarbonation de l'économie réelle au Canada et dans le monde, incluant les solutions fondées sur la nature, la protection de la biodiversité et des [aires protégées](#) qui, à elles seules, constituent le tiers des solutions à notre disposition pour lutter contre les changements climatiques. Nous comprenons qu'EDC prévoit ajouter des objectifs sectoriels au cours de l'année 2022 pour appuyer son engagement envers la carboneutralité. Nous nous attendons à ce que le cadre de gestion de risques d'EDC repose sur des [cibles fondées sur la science](#) et soient établies en termes absolus, incluant des cibles intermédiaires à l'horizon 2025.

Nous avons remarqué qu'à l'heure actuelle, les indicateurs préliminaires envisagés dans son plan vers l'atteinte de [La carboneutralité à EDC d'ici 2050](#), sont indiqués uniquement en termes d'intensité. Les indicateurs sectoriels et d'entreprises établis en termes d'intensité doivent être assortis d'indicateurs en chiffres absolus, sur toutes les sources d'émissions significatives. À eux-seuls, des indicateurs en termes d'intensité ne sont pas synonymes de cohérence avec des trajectoires de transition alignées avec un réchauffement climatique bien en-deçà de 2°C et l'atteinte de la carboneutralité.

- **Exemples d'initiatives fournis** : L'annexe A de la ligne directrice sur l'examen de la gestion des risques environnementaux et sociaux présente de nombreux exemples d'initiatives, lignes directrices et normes en matière de responsabilité et durabilité des entreprises. Il serait utile de clarifier comment ces outils sont utilisés dans le cadre du processus de gestion des risques.

## CADRE DE GESTION DES RISQUES

Nous estimons que les types de risques identifiés dans les politiques actuelles d'EDC mériteraient d'être plus clairement définis : risques physiques et de transition qui incluent à leur tour les risques liés au climat et à l'environnement – entre autres les risques liés à la biodiversité et à l'eau – ainsi que leur interdépendance avec les risques en lien avec les droits de la personne. Nous estimons qu'il serait pertinent d'envisager une approche en entonnoir à trois niveaux afin de mieux saisir les divers niveaux de risques inhérents aux secteurs, aux entreprises qui les composent et aux transactions comme telles. En particulier :

- **Risques sectoriels et transversaux** : Les risques physiques et de transition diffèrent grandement d'un secteur économique à l'autre. Il en est de même relativement au potentiel de faire partie de la solution face à l'urgence climatique. Nous estimons qu'il serait utile que les principaux secteurs de l'économie canadienne soient listés directement dans la politique en incluant l'évaluation d'EDC sur les risques inhérents au secteur et les cibles de réduction des GES du secteur ainsi que le potentiel pour celui-ci de contribuer à la réduction des GES à l'échelle globale. Nous recommandons à EDC de clarifier son approche dans la gestion des risques sectoriels et transversaux.

# QUÉBEC NET POSITIF

Pour ce faire, EDC pourra s'appuyer sur le travail du [Groupe consultatif pour la carboneutralité du Canada \(GCPC\)](#) qui a défini quatre [champs d'enquête initiaux](#) pour sa première année de réflexion : la gouvernance, les bâtiments, le transport et le pétrole et le gaz, ainsi que les éléments horizontaux suivants :



Dans l'attente des résultats de la taxonomie canadienne, de la réflexion du GCPC et en complément à ceux-ci, nous recommandons également que le cadre de gestion des risques repose sur les connaissances suivantes :

- **Énergies fossiles et secteurs à forte émissions** : Nous avons noté que l'engagement d'EDC à l'égard des énergies renouvelables est clair. Cependant, il ne semble que les risques inhérents aux secteurs traditionnels du pétrole, gaz et du charbon sont sous-estimés compte tenu de l'urgence d'agir pour le climat et la transformation rapide du secteur des énergies dans le monde.

Nous estimons qu'EDC est très bien positionnée pour occuper une position privilégiée pour lancer un signal clair sur l'importance de la transition rapide de ces secteurs. Pour ce faire, EDC doit définir plus spécifiquement comment elle entrevoit les trajectoires de transition et entend soutenir celles-ci, pour les principaux secteurs de l'économie canadienne. Au niveau de son cadre de gestion des risques, EDC peut s'appuyer sur les recommandations et réflexions de diverses instances internationales telles que le document de référence sur les [trajectoires de transition « net zéro » pour le secteur pétrole et gaz](#) émise le 15 septembre 2021 par le [Groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique \(IIGCC\) et informés par la Transition Pathway Initiative \(TPI\)](#) et les évaluations et recommandations rendues publiques pour des entreprises de ces secteurs par le [Climate Action 100+](#).

- **Technologies propres** : Nous saluons l'appui de EDC aux secteurs des technologies propres et son intention de poursuivre son appui à ce secteur qui fait face aux risques et recèle des occasions d'affaires, en apportant des solutions pour protéger l'environnement et atteindre la carboneutralité à l'échelle globale.

## QUÉBEC NET POSITIF

- **Autres secteurs de l'économie** : Notre [cartographie de l'écosystème de l'économie sobre en carbone au Québec](#) démontre que des indices de la transition sont déjà perceptibles dans tous les secteurs de l'économie. Au fur et à mesure que la transition s'accélère, notre compréhension des risques, des défis de la transition et des occasions d'affaires s'affine et évolue. La partie supérieure de notre cartographie met en lumière les secteurs porteurs, qui sont appelés à croître dans un avenir sobre en carbone. Ceci démontre clairement qu'au-delà de l'énergie, du transport, des bâtiments et des technologies propres, ce sont tous les secteurs de l'économie qui sont en transition incluant les solutions fondées sur la nature, le tourisme, le secteur agro/agri, manufacturier, le commerce de gros et de détail, etc. Dans la partie inférieure, nous avons identifié les secteurs qui jouent un rôle de levier à la transition, tel que le secteur de la Finance durable.

Dans ce contexte, il est essentiel que le cadre de gestion des risques tienne compte de ce contexte évolutif de la transition où des entreprises et des secteurs pourront se voir à la fois favorisés et défavorisés selon leur décision de desservir un marché national ou international et leur stratégie pour ce faire. Le cadre d'analyse de risque doit tenir compte de l'évolution rapide des attentes des consommateurs et investisseurs. L'économie du futur, qui prélèvera de moins en moins de ressources naturelles, marquera la fin de l'économie linéaire et de l'obsolescence programmée. Elle fera place à des produits durables, garantis à long terme, réparables dans une économie de fonctionnalité ou la location à court et moyen terme remplacera les modèles actuels d'acquisition de biens et où la traçabilité deviendra usuelle.

De plus, EDC est en excellente position pour identifier les atouts propres au territoire canadiens qui permettent de générer des avantages carbones pour les entreprises d'ici. Par exemple, le Québec est l'une des seules juridictions au monde qui produit déjà de l'électricité tout près de 100% renouvelable. Cet atout exceptionnel peut servir de pierre d'assise pour stimuler les entreprises d'ici à affirmer un leadership à la fois économique et environnemental. Là où des entreprises canadiennes proposent un produit, service et modèle d'affaires qui présente un avantage carbone par rapport aux concurrents, elles sont bien positionnées pour saisir de nouvelles occasions d'affaires. À l'opposé, les risques inhérents aux modèles d'affaires non-durables, incluant les produits à usage unique et courte durée de vie qui se retrouvent rapidement à l'enfouissement, doivent être mis en lumière et repensés. En ce sens, EDC est très bien placée pour évaluer la proportion des exportations canadiennes alignées et non-alignées sur une trajectoire de transition plausible et faire ressortir les risques inhérents pour les entreprises, les secteurs et l'ensemble de l'économie du pays.

À titre de société d'état, EDC pourrait considérer une série d'indicateurs de mieux-être des canadiens, au-delà de la croissance économique pure. Par exemple, voici les [Indicateurs du bien-être au Québec](#), identifiés par une large coalition de parties prenantes et leaders québécois.



# QUÉBEC NET POSITIF

- **Risques inhérents à l'entreprise** : EDC indique avoir « établi pour 2023 et 2030 des cibles de réduction graduelles de carbone pour les secteurs à plus forte intensité carbonique, auxquelles viennent se greffer des objectifs de financement durable ». Au sein de tous les secteurs, de nombreuses entreprises innovantes intègrent déjà les aspects ESG à leur stratégie et leurs opérations et agissent comme des vecteurs d'accélération de la transition. C'est pourquoi nous estimons qu'une approche de gestion de risque sectorielle doit être assortie d'un cadre de référence complémentaire pour évaluer les risques au niveau de chacune des entreprises sur une base individuelle. Les entreprises qui intègrent les aspects ESG à leur stratégie d'affaires et leurs opérations présentent généralement moins de risques et une meilleure rentabilité. À cet égard, l'approche d'EDC pourrait s'inspirer de la [feuille de route](#) mise de l'avant par les signataires des [Principes pour un investissement responsable](#) et devra tenir compte de [l'inévitable cascade de politiques publiques](#) attendues en réponse au changements climatique et à la croissance des inégalités.

Ainsi, il serait utile que le cadre de gestion des risques permette de mieux saisir les divers niveaux de risques en lien avec à la fois le secteur au sein duquel l'entreprise opère et les pratiques d'affaires spécifiques de l'entreprise. En effet, certaines entreprises peuvent opérer dans un secteur à fortes émissions et le faire en se plaçant sur une trajectoire de transition agressive qui fera en sorte qu'elle sortira d'elle-même de ce secteur au cours des trois prochaines années. Le niveau de risque d'une telle entreprise qui reconnaît l'importance de se placer sur une trajectoire de transition et applique activement les meilleures pratiques environnementales et sociales non seulement à ses propres opérations, mais aussi à ses partenaires et fournisseurs devrait être différent d'une entreprise du même secteur qui poursuit ses opérations sans tenir compte du contexte actuel.

À cet égard, nous tenons à souligner la meilleure pratique établie par l'institution Crédit Agricole, la 10<sup>e</sup> plus importante institution financière au monde, qui avait déjà établi en décembre dernier, des « scores de transition » pour 8,000 entreprises clientes et en portefeuille – sur ce sujet, écouter la table ronde : « [Piloter sa transition bas carbone : Passer de la parole aux actes](#) », réalisée par Québec Net Positif et Finance Montréal et dont EDC était d'ailleurs commanditaire.

- **Risques transactionnels** : Le couplage actuel des risques sectoriels en conjonction avec les catégorisations A, B et C des Principes de l'Équateur porte à confusion et ne permet pas selon nous une bonne appréciation des risques ESG en lien avec le secteur, l'entreprise et la transaction. Il serait utile pour le lecteur non-initié aux politiques internes d'EDC d'avoir accès à un arbre décisionnel visuel pour démontrer le processus d'analyse de risques ainsi que pourquoi et comment les Principes de l'Équateur sont appliqués. Par ailleurs, pour les risques de niveau A et B, une transparence accrue sur les actions requises, au-delà de la reddition de compte, serait appréciée.

## QUÉBEC NET POSITIF

En conclusion, notre examen des politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux actuels d'EDC démontre un écart significatif entre le niveau d'ambition déclaré publiquement dans le communiqué de presse du 22 juillet 2021 et le cadre de gestion actuel. La présente révision de ce cadre est une occasion à saisir pour affirmer le leadership d'EDC et accroître sa capacité à contribuer à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone, soucieuse des limites planétaires, plus équitable, prospère, résiliente et durable.

Nous estimons que pour réaliser sa vision : « D'ici 2030, le Canada regagnera sa position de leader du commerce international tout en améliorant et consolidant ainsi l'avenir économique de tous les Canadiens, » EDC doit avoir une posture de gestion de risques plus affirmée, qui communique un signal clair de transition à tous les secteurs de l'économie canadienne et aux entreprises qui les composent.

Plutôt que d'indiquer « *Cela dit, nous ne cesserons pas d'appuyer les entreprises des secteurs à forte intensité de carbone* », nous nous attendons à ce qu'EDC s'engage à « *aider les entreprises de ces secteurs à se placer sur des trajectoires de transition compatibles avec un réchauffement climatique bien en-deçà de 2°C et à retirer son appui aux entreprises qui ne reconnaissent pas l'urgence climatique et retardent la transition de l'ensemble de leur secteur dans cette direction.* »

Nous estimons que, dans le cadre de ses activités, EDC est en excellente position pour repérer de telles positions et pratiques d'affaires inacceptables dans le contexte actuel. Celles-ci contribuent à générer des risques très significatifs, en voie de devenir existentiels pour l'ensemble de l'humanité, et ne peuvent en aucun cas être tolérés par une société d'état engagée à contribuer à améliorer et consolider l'avenir économique des Canadiens.

Nous espérons que notre avis dans le cadre de cette consultation vous sera utile et prions toute l'équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC de recevoir l'expression de nos sentiments les plus distingués. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions,

Anne-Josée Laquerre

Directrice-générale et co-initiatrice